



## Densité de peuplement et valorisation agricole des départements de la région Nord-Pas-de-Calais - Picardie

La place des activités agricoles dans chaque département de la future région Nord-Pas-de-Calais - Picardie dépend à la fois de la densité de peuplement des territoires et de l'occupation des sols. L'emploi agricole est naturellement le plus présent dans les départements, comme l'Aisne ou la Somme, comptant une grande part de communes de faible densité. Ces deux départements se démarquent toutefois par l'importance prise par l'agriculture dans les communes très peu denses. À l'inverse, le Nord a une activité agricole nettement plus modeste, même si cette dernière peut être implantée dans des communes densément peuplées. Dans l'Oise et le Pas-de-Calais, l'agriculture occupe une place similaire à celle observée en moyenne nationale, avec cependant une implantation des activités agricoles plus significative dans des espaces de densité intermédiaire.

Patricia Antoine (Insee)

La répartition de la population au sein de la future région Nord-Pas-de-Calais - Picardie est contrastée : les communes peu ou très peu denses réunissent plus de 50 % de la population picarde, quand près de 80 % de la population du Nord-Pas-de-Calais réside dans une commune densément peuplée ou de densité intermédiaire. Ainsi, 77 des 83 communes densément peuplées de la future région se trouvent dans le Nord ou dans le Pas-de-Calais, et comptent en outre un plus grand nombre d'habitants que celles de la Somme ou de l'Oise.

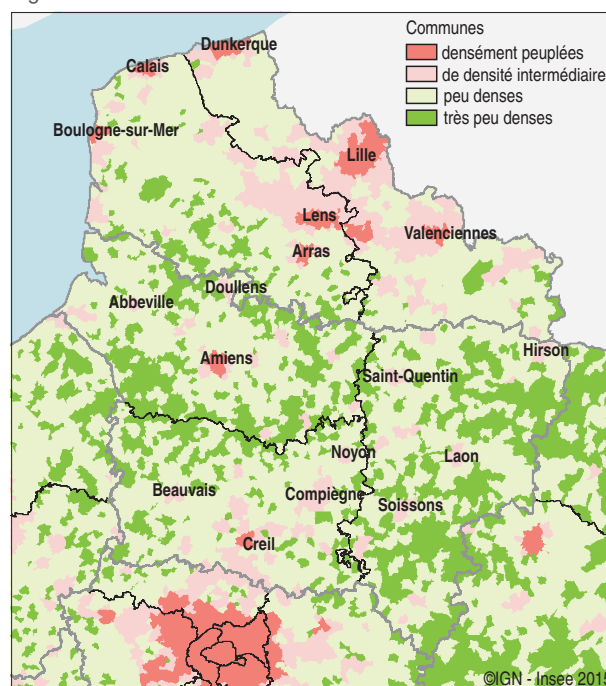
En Nord-Pas-de-Calais, la conurbation lilloise et les communes environnantes forment un territoire continu densément peuplé ou de densité intermédiaire, couplé à l'ancien bassin industriel et minier allant de Béthune à Valenciennes. Les trois grandes zones portuaires de Dunkerque, Calais et Boulogne, se présentent également comme des espaces densément peuplés. En Picardie, les polarités urbaines sont en général de densité intermédiaire, à l'exception d'Amiens et de Creil. Relativement éloignées les unes des autres, elles constituent un chapelet de villes, plus resserré le long de la vallée de l'Oise ou aux abords de la région francilienne (figure 1).

### Des conséquences sur la répartition des activités agricoles

Les activités agricoles représentent en 2012, 2,2 % des emplois de la future région, soit une part équivalente à celle observée à l'échelle nationale. Mais cette part n'est que de 1,6 % en Nord-Pas-de-Calais, contre 3,4 % en Picardie. Dans l'ensemble de la nouvelle région, 30 % des emplois des communes très peu denses sont agricoles, 7 % le sont dans les espaces peu denses et moins d'1 % dans les deux autres catégories de communes, plus urbaines. La répartition de la surface selon le degré de densité de population diffère d'un département à l'autre. En conséquence, le poids de l'agriculture varie selon les départements (figure 2).

### 1 Un peuplement différent d'un département à l'autre

Les communes de Nord - Pas-de-Calais - Picardie selon leur degré de densité



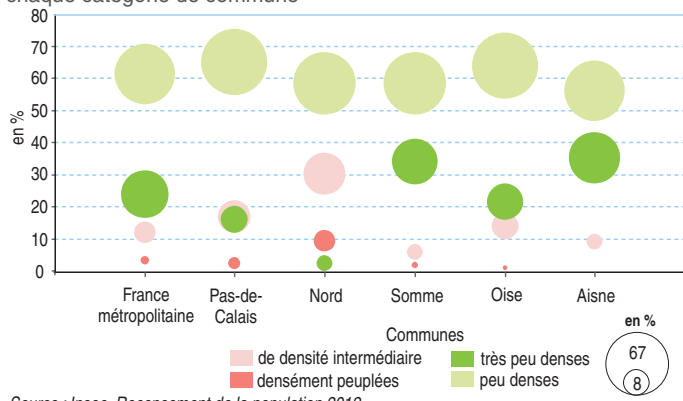
Source : Insee, Revenus fiscaux localisés 2011

## L'Aisne et la Somme : deux départements plus agricoles

Le poids relatif de l'emploi agricole dans l'emploi total est le plus élevé dans l'Aisne et dans la Somme (respectivement 4,7 % et 3,9 %). Ces deux départements se caractérisent par l'importance des activités d'agriculture installées dans des communes très peu denses, supérieure à la moyenne française, alors même que la surface couverte par cette catégorie de communes y est similaire (figures 2 et 3). La Somme se distingue, en outre, par une plus forte fréquence de non-salariés exerçant dans l'agriculture dans les communes denses.

### 2 Cinq départements différents au regard du poids de l'agriculture

Part des activités agricoles et superficie couverte par chaque catégorie de commune



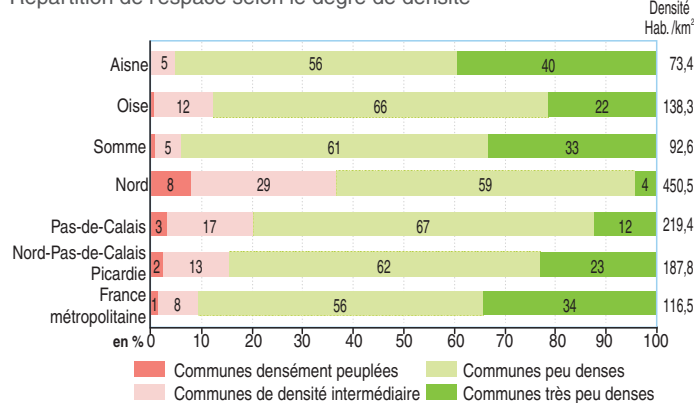
Note de lecture : pour chaque département ou la France, l'aire des ronds est proportionnelle au pourcentage de surface occupée par la catégorie de commune ; la position des ronds selon l'axe des ordonnées donne, au centre de chaque rond, la part d'emplois agricoles sur chacun des territoires.

## L'Oise et le Pas-de-Calais : à la fois agricoles et urbanisés

L'Oise et le Pas-de-Calais sont deux départements couverts par une surface de communes peu denses supérieure à la moyenne française (près de 66 % contre 56 %, figure 3). Les activités agricoles sont présentes à hauteur, respectivement, de 2,2 % et 2,4 % de l'emploi total, les deux tiers se trouvant dans des communes peu denses. Les communes de densité intermédiaire occupent une place significative et comptent une part d'emploi agricole plus soutenue qu'en moyenne nationale, en particulier dans le Pas-de-Calais.

### 3 Le poids des quatre espaces de densité est différent dans les cinq départements

Répartition de l'espace selon le degré de densité



diar occupent une place significative et comptent une part d'emploi agricole plus soutenue qu'en moyenne nationale, en particulier dans le Pas-de-Calais.

## Le Nord : département le plus urbanisé

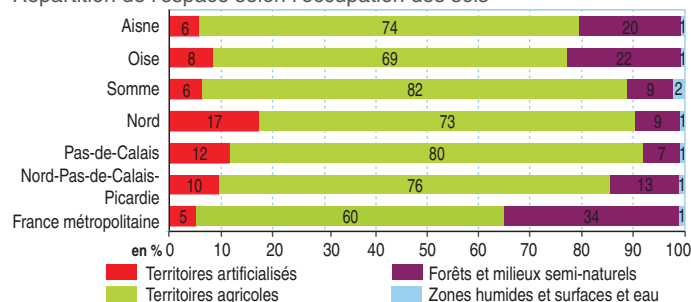
Plus du tiers du département du Nord est occupé par des communes denses ou de densité intermédiaire, soit près de cinq fois plus que les moyennes picarde et française. À l'opposé, ce département compte seulement 4 % de sa surface en communes très peu denses, soit huit fois moins que la Picardie ou la France métropolitaine. Les activités agricoles y sont aussi moins fréquentes dans l'emploi total, que dans les autres départements (1,2 %). Elles sont, plus qu'ailleurs, regroupées dans les communes de densité intermédiaire et les communes denses, qui comptent respectivement pour 30 % et 9 % de l'emploi agricole, quand les communes très peu denses n'en totalisent que 2 %.

## Plus d'homogénéité dans l'occupation des sols

Dans le nouvel ensemble régional, 76 % du territoire est consacré à l'agriculture et 10 % est artificialisé. Le Nord-Pas-de-Calais - Picardie est à la fois plus agricole et plus artificialisé que la France, en moyenne métropolitaine (figure 4). Cela reste avéré à l'échelle des départements. Les forêts et milieux semi-naturels sont présents en moindre part, représentant 13 % du nouveau territoire et concentrés dans le sud de la future région.

### 4 Près des trois-quarts de la surface de chaque département occupés par des terres agricoles

Répartition de l'espace selon l'occupation des sols



## Méthodologie, champ, sources

L'analyse du secteur agricole est réalisée ici à travers la nouvelle grille de densité élaborée en collaboration par le Commissariat général à l'égalité des territoires, l'Insee et l'Inra, afin de caractériser plus précisément les territoires ruraux. Basée sur une typologie européenne établie à partir de la densité de population à échelle infra-communale, cette partition du territoire national classe les communes en quatre catégories : les communes densément peuplées, les communes de densité intermédiaire, les communes peu denses et les communes très peu denses.

Le périmètre des activités et des emplois agricoles est défini à partir de la nomenclature d'activités française (Naf rév. 2, 2008), les activités retenues relèvent de la section A division 01 relative à la culture et à la production animale, à la chasse et aux services annexes.

Les données nationales concernent, par défaut, la France métropolitaine.

Les données relatives à l'emploi et aux activités agricoles sont issues du recensement de la population 2012, celles liées à l'occupation des sols proviennent du SoeS, source Corine Land Cover 2012.

Insee Picardie  
1, rue Vincent Auriol  
CS 90402  
80004 Amiens Cedex 1

Directeur de la publication :  
Arnaud Degorre

Chef du service Études-Diffusion :  
Danièle Lavenseau

Rédactrice en chef :  
Nathalie Salomon

ISSN : 2416-8963  
© Insee 2015

## Pour en savoir plus

- Antoine P. (Insee), Éblé S. (Srise), « L'agriculture en Picardie : prépondérante dans les communes peu denses, et de proximité dans les territoires densément peuplés », *Insee Analyses Picardie* n°19, novembre 2015
- Aliaga C., Eusebio P., Levy D., « Une nouvelle approche sur les espaces à faible et forte densité », *La France et ses territoires*, Édition 2015
- « Les zonages d'étude de l'Insee », *Insee Méthodes* n°129, mars 2015

